

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du développement des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2023**

Le président de l'Université Bordeaux Montaigne ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du développement des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2023 :

Madame BARBOTIN Marlène, dgs gr 2, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur CHAMP Nicolas, mcf hc, vice-président, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur DJIAN Franck, ingénieur d'études hors classe, expert, Centre national de la recherche scientifique Délégation Aquitaine, Talence.

Madame CALMES Hélène, ingénieure de recherche hors classe, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Toulouse.

Madame STEINMANN Magali, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur BARBET Anthony, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Pessac, le 15 juin 2023

Le Président,

Lionel LARRE

